



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Gratuité des dépistages

Question écrite n° 43278

### Texte de la question

Mme Caroline Fiat interroge M. le ministre des solidarités et de la santé sur la stratégie de dépistage du covid-19. À la veille des regroupements familiaux et amicaux de fin d'année, le taux d'incidence chez les enfants notamment - principaux vecteurs du virus de la covid-19 - atteint des sommets : supérieur à 1 000 / 100 000 cas positifs selon les dernières estimations et supérieur à 2 000 / 100 000 dans certains territoires. Si rien n'est fait, les millions de fêtes du solstice d'hiver pourraient devenir autant de *clusters* sur l'ensemble du territoire. Dans ces conditions, le triptyque « tester, tracer et isoler » est plus que jamais d'actualité si l'on veut éviter une 6e vague de décès. Mme la députée demande instamment au ministre Véran de mettre en œuvre une politique efficace de suivi de la circulation du virus qui permette aux familles et amis de mettre en place les gestes barrières nécessaires à la protection des plus fragiles et au bon déroulement des festivités. Elle lui demande donc s'il envisage de rendre accessible à tous, gratuitement, les autotests de dépistage, les 24 et le 31 décembre 2021 *a minima*, de manière à ce que tout un chacun puisse se tester avant de se réunir à plusieurs.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Caroline Fiat](#)

**Circonscription :** Meurthe-et-Moselle (6<sup>e</sup> circonscription) - La France insoumise

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 43278

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** [Solidarités et santé](#)

**Ministère attributaire :** [Santé et prévention](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [21 décembre 2021](#), page 9001

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)